

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre l'EI Parenthèse Créative, ci-après désignée « l'Organisatrice », et toute personne procédant à l'achat d'une prestation, ci-après désignée « la Cliente ».

Toute inscription à une retraite créative ou à un atelier implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 : Identification du Prestataire

- ✓ **Nom commercial** : Parenthèse créative
- ✓ **Forme juridique** : EI
- ✓ **Adresse du siège social** : 2 Place Jean V, Bureau 3, 44000 Nantes
- ✓ **SIRET** : 922 206 651 00023
- ✓ **Représentant légal** : GUENEC Lucie
- ✓ **Téléphone** : 06 32 79 01 96
- ✓ **E-mail** : parenthesecreative49@gmail.com

Article 3 : Services proposés

Description des services

Parenthèse Créative propose des retraites créatives à destination de femmes majeures, organisées sur plusieurs jours, comprenant notamment :

- l'animation d'ateliers créatifs,
- des temps de partage et de ressourcement,
- l'hébergement,
- les repas,
- ainsi que toute prestation accessoire liée à l'expérience globale.

Les prestations sont proposées sous forme de forfait global. Les caractéristiques essentielles de ces prestations de services sont décrites dans les devis/contrats.

Limitations

L'organisatrice se réserve le droit de modifier à tout moment l'offre de service sans pour autant porter atteinte aux commandes en cours.

Article 4 : Processus de commande

Demande et devis

Le Client peut contacter le Prestataire pour obtenir un devis ou un descriptif des services proposés. Le devis précise la nature de la prestation, son prix et ses modalités d'exécution (délais, éventuels prérequis, etc.).

Validation de la commande

L'inscription est considérée comme ferme et définitive à réception :

- ✓ du paiement du montant total,
- ✓ et de l'acceptation explicite des présentes CGV.

Article 5 : Tarifs et conditions de paiement

Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf mention contraire. Ils sont affichés sur les documents commerciaux. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais le prix appliqué sera celui en vigueur au moment de la commande validée. Parenthèse Créative bénéficiant du régime de la micro-entreprise, la TVA n'est pas applicable (article 293B du CGI). Le tarif comprend exclusivement les prestations mentionnées dans la description de chaque retraite. Tout ce qui n'est pas expressément inclus est réputé non compris.

Paieement

Le paiement peut s'effectuer selon les modalités indiquées (carte bancaire, virement, etc.). Le règlement total doit être effectué selon les termes convenus (ex. : à la commande, après la prestation, selon un échéancier...).

Article 6 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, les prestations proposées par Parenthèse Créative étant des prestations de loisirs fournies à une date déterminée, le droit de rétractation ne s'applique pas.

Toute inscription est donc ferme et définitive, sous réserve des conditions d'annulation prévues ci-dessous.

Article 7 : Conditions d'annulation par la cliente

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email). Les conditions suivantes s'appliquent :

- Annulation plus de 20 jours avant le début de la retraite : remboursement des sommes versées.
- Annulation moins de 20 jours avant le début de la retraite : aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas exceptionnel et uniquement si une participante remplaçante est trouvée pour occuper la place libérée. Dans ce cas, un remboursement pourra être accordé, déduction faite des frais déjà engagés.

Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de départ anticipé ou de non-présentation.

Article 8 : Conditions d'annulation ou de modification par l'organisatrice

L'organisatrice se réserve le droit d'annuler ou de reporter une retraite en cas de :

- force majeure,
- nombre insuffisant de participantes,
- circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans que la Cliente ne puisse prétendre à une indemnisation complémentaire.

Article 9 : Responsabilité

L'organisatrice s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement de la retraite. La Cliente demeure toutefois responsable de sa participation, de son comportement et de ses effets personnels.

L'organisatrice ne saurait être tenue responsable :

- des pertes ou vols d'objets personnels,
- d'un usage inadapté du matériel mis à disposition,
- d'un comportement inapproprié d'une participante.

Article 10 : Assurance

L'organisatrice déclare être couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle. Il est recommandé à chaque participante de disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle.

Article 11 : Propriété intellectuelle

Sauf dispositions contraires, l'organisatrice reste le titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle sur les éléments (documents, méthodes, outils) fournis dans le cadre de la prestation. Le Client dispose d'un droit d'utilisation strictement personnel et non cessible. Toute reproduction ou représentation sans autorisation préalable est interdite.

Article 12 : Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des inscriptions et de la relation client. Conformément à la réglementation en vigueur, la Cliente dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'elle peut exercer en contactant l'organisatrice (coordonnées indiquées en haut des CGV).

Article 13 : Médiation et règlement des litiges

Réclamation

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège de l'Organisatrice.

Médiation

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige. Les coordonnées du médiateur compétent sont communiquées au Client sur simple demande.

Article 14 : Acceptation des CGV

L'inscription à une retraite créative vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 15 : Dispositions finales

Si l'une des clauses des présentes CGV est déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.